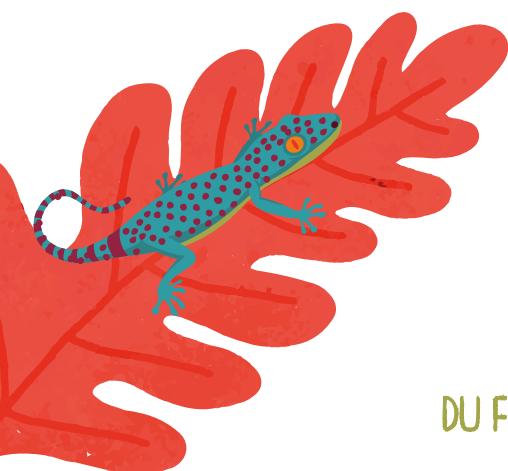


DOSSIER DE PRESSE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label du bien-vivre durable, au service des territoires



SOMMAIRE

ÉDITOS

65 ANS D'ÉVOLUTION : DU FLEURISSEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- I Un label historique p. 4
- Trois piliers pour guider l'action locale p. 5
- Une organisation partagée ancrée p. 6
dans les territoires

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

- II Relever ensemble les défis liés p. 7
au changement climatique
- Évaluer les politiques publiques p. 7
d'amélioration du cadre de vie

METTRE EN LUMIÈRE LES INITIATIVES DES TERRITOIRES

- III Valoriser l'engagement des communes p. 8
avec le label une à trois fleurs
- Distinguer l'excellence p. 9
avec les prix nationaux

LES INITIATIVES REMARQUABLES DES COMMUNES LABELLISÉES

- IV Des espaces urbains transformés p. 15
- Des citoyens mobilisés p. 15

ÉDITOS



Thibaut Beauté

Président du Conseil National
des Villes et Villages Fleuris

Les communes sont aujourd’hui au cœur de grandes transitions. Chaque décision d’aménagement façonne le quotidien des citoyens et prépare le cadre de vie de demain.

Depuis plus de soixante-cinq ans, le label Villes et Villages Fleuris accompagne les collectivités locales dans cette évolution. Plus qu’une distinction, il est désormais pleinement reconnu comme un outil de référence au service des politiques publiques. Il aide les élus à structurer leurs projets, à éclairer leurs choix et à valoriser leurs réussites. Véritable force collective, le label rassemble élus, équipes municipales et habitants autour d’un projet commun : le bien-vivre durable.

Aujourd’hui, il ne s’agit plus seulement d’embellir. Notre mission est de réconcilier qualité de vie et urgence environnementale, pour construire des territoires plus apaisés, plus résilients et plus attractifs.



Julien Faivre

Délégué Général du Conseil National
des Villes et Villages Fleuris

Avec l’appui d’un formidable réseau composé de 2 000 experts territoriaux présents dans toutes les régions, le label offre aux communes un accompagnement concret, fondé sur l’écoute, le partage d’expérience et la connaissance du terrain.

Chaque collectivité progresse à son rythme, selon ses ressources, ses ambitions et son identité. Cette relation de proximité permet d’identifier les bonnes pratiques, les marges d’amélioration et de valoriser les initiatives exemplaires.

En 2025, cette dynamique se traduit dans le palmarès : un nombre inédit de communes accède aux plus hauts niveaux de distinction – jusqu’aux quatre Fleurs et à la prestigieuse Fleur d’Or. Elle confirme la place du label comme repère national du bien-vivre durable et souligne la force d’un réseau engagé pour faire progresser chaque commune vers un avenir plus durable.

65 ANS D'ÉVOLUTION : DU FLEURISSEMENT A LA TRANSITION DURABLE

UN LABEL HISTORIQUE

Le premier concours national « **Fleurir la France** » a été créé en 1959 par **Robert Buron**, alors ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme. Dans la France de l'après-guerre, il visait à **embellir les territoires** grâce à un fleurissement généreux et à **développer le tourisme**, en s'inspirant des balcons fleuris d'Alsace.

Initialement piloté par les services de l'État, le concours a progressivement évolué, sous l'effet des différentes législations, pour devenir un **label**. Il est désormais **porté par une structure associative indépendante** de loi 1901, le **Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)**.

Depuis plus de soixante-cinq ans, le label a **élargi son champ d'action** pour répondre aux nouveaux défis sociétaux et environnementaux. Le fleurissement ornemental d'hier a ouvert la voie à une approche plus globale, intégrant la gestion écologique, la préservation de la biodiversité et des ressources, la participation citoyenne et la valorisation du patrimoine.

Son ambition: réconcilier qualité de vie et urgence environnementale pour construire des territoires plus apaisés, résilients et attractifs.

CHIFFRES CLÉS

2 000

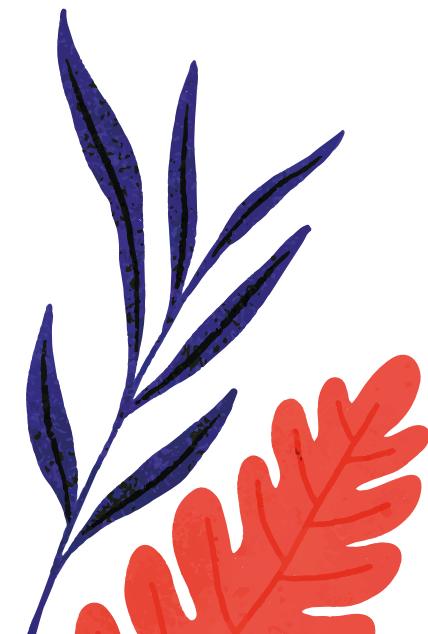
experts territoriaux au
service de la transition
durable des communes

4 700

communes labellisées

309

communes 4 fleurs



TROIS PILIERS POUR GUIDER L'ACTION LOCALE

L'engagement du label *Villes et Villages Fleuris* est fondé sur trois piliers essentiels, qui structurent son action et ses critères d'évaluation.

1

PLACER LE CADRE DE VIE AU COEUR DES POLITIQUES LOCALES

Face au changement climatique — vagues de chaleur, intensification des pluies, inondations — et à la densification urbaine, la présence du végétal devient un enjeu majeur d'adaptation et de qualité de vie. Le label *Villes et Villages Fleuris* accompagne les communes pour repenser leurs espaces publics : créer des zones de fraîcheur, rendre les sols plus perméables, favoriser la nature de proximité et améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

> **Le label fait de la valorisation paysagère un levier de cohésion sociale et de durabilité. Avec une ambition commune : offrir à chaque citoyen un cadre de vie apaisé, agréable et durable.**

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

86 % des Français souhaitent que la préservation de la biodiversité devienne une cause nationale. Les collectivités locales ont un rôle décisif à jouer. Le label *Villes et Villages Fleuris* les soutient dans la mise en œuvre de pratiques durables : végétalisation, gestion raisonnée de l'eau, désartificialisation des sols, préservation du patrimoine arboré... Il valorise les initiatives qui préparent les territoires à s'adapter au changement climatique.

> **Agir pour l'environnement, c'est aussi préparer des territoires plus résilients, capables de relever les défis de demain.**

2

VALORISER L'IDENTITÉ ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

Chaque territoire porte une histoire, des savoir-faire et des paysages singuliers qui forgent son identité. Le label *Villes et Villages Fleuris* encourage les communes à révéler ces atouts, à préserver leur patrimoine et à mettre en valeur leurs espaces publics. Cette démarche renforce à la fois **l'attractivité touristique et économique** et le **sentiment d'appartenance** des habitants.

> **Le label met en lumière des démarches exemplaires et fait rayonner des territoires engagés où il fait bon vivre.**

3

UNE ORGANISATION PARTAGÉE ANCREE DANS LES TERRITOIRES

Le label *Villes et Villages Fleuris* s'appuie sur une forte collaboration entre les Départements, les Régions et le Conseil National des Villes et Villages Fleuris :

- **Les Départements constituent le socle de l'organisation:** ils identifient les collectivités prêtes à s'engager dans une démarche d'aménagement durable et apportent leur soutien technique pour intégrer la végétalisation et la gestion écologique à leurs projets d'aménagement, étape essentielle pour obtenir le label.
- **Les Régions, au cœur de l'organisation,** représentées par les comités régionaux du tourisme ou autres instances, accompagnent les communes dans leur trajectoire de progrès continu et attribuent les trois premières fleurs.
- **Le CNVVF est le garant du label,** il coordonne notamment leurs actions. Il décerne la **quatrième Fleur**, symbole d'exemplarité et les prix nationaux. Il assure également la formation des jurys, l'harmonisation des critères et l'animation du réseau national.

Près de **2 000 experts territoriaux** contribuent à cette dynamique collective. Présents dans toutes les régions, ils partagent leurs conseils, leurs analyses et leurs retours d'expérience avec les communes labellisées – ou en voie de l'être – lors des visites, des évaluations ou des rencontres organisées tout au long de l'année.

Cette organisation partagée, **alliant expertise, proximité et pédagogie**, fait du label *Villes et Villages Fleuris* un modèle unique de coopération au service du **cadre de vie** et de la **transition durable** des territoires.



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

RELEVER ENSEMBLE LES DÉFIS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Partout en France, les communes doivent affronter les conséquences du changement climatique.

Le label *Villes et Villages Fleuris* les accompagne dans cette adaptation nécessaire.

Sa démarche repose sur le principe du progrès continu: chaque commune avance à son rythme, en fonction de ses ressources, de ses ambitions et de son identité.

Le label soutient ainsi une dynamique collective qui favorise le partage des bonnes pratiques et la mutualisation des expériences au sein du réseau.

ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le label *Villes et Villages Fleuris* s'appuie sur une méthode partagée, structurée autour d'une grille d'évaluation nationale de 68 critères. Véritable feuille de route opérationnelle, elle accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques d'amélioration du cadre de vie.

Elle favorise la transversalité en mobilisant les élus, les différents services municipaux et les citoyens autour d'un projet commun. Chaque collectivité peut ainsi se situer, mesurer ses progrès et définir des priorités adaptées à sa réalité locale.

À la différence d'autres labels, «*Villes et Villages Fleuris*» offre une évaluation complète menée par un jury de spécialistes, souvent source de remise en question, grâce à des recommandations concrètes pour aller vers des pratiques plus durables.

94%

des élus de communes labellisées
recommandent la démarche à leurs pairs

À titre d'exemples, parmi ses critères d'évaluation actuels, on compte:

- La mise en œuvre du projet municipal: prise en compte du contexte local, synergies entre les différents services municipaux et/ou acteurs locaux.
- Le patrimoine végétal: choix de la palette végétale, intégration paysagère (îlots de fraîcheur, désartificialisation des sols, enherbement des cimetières).
- La gestion environnementale: actions pour la biodiversité, gestion raisonnée des ressources (eau, électricité).
- La qualité de l'espace public dans son ensemble: végétalisation du patrimoine bâti, maîtrise de la publicité et des enseignes.
- L'animation et la promotion de la démarche: concertation et participation citoyenne, pédagogie autour des aménagements réalisés.

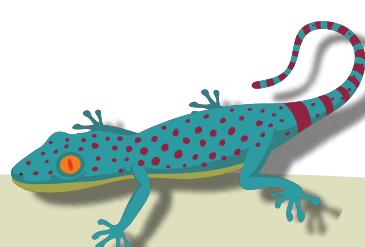
LE JURY

Les communes sont évaluées tous les 3 ans

- Par un jury régional pour les 1 à 3 fleurs
- Par un jury national pour les 4 fleurs, fleur d'or et prix spéciaux. Chaque année, il visite une centaine de communes d'avril à juillet.

Composé généralement de 4 experts : élus et techniciens de collectivité, professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'urbanisme, du tourisme...

Bienveillant et pédagogue, il a un véritable rôle d'accompagnement et de conseil.



METTRE EN LUMIÈRE LES INITIATIVES DES TERRITOIRES

Le label *Villes et Villages Fleuris* accompagne et valorise les collectivités engagées dans une politique durable du cadre de vie. Véritable levier de mobilisation, il associe élus, services municipaux et habitants autour d'une même démarche de progrès, tout en renforçant l'attractivité et l'image positive des territoires.

VALORISER L'ENGAGEMENT DES COMMUNES AVEC LE LABEL UNE À TROIS FLEURS

Le label de 1 à 3 fleurs récompense les actions des collectivités locales en faveur de la qualité de vie et du respect de l'environnement. Il met en lumière les communes qui aménagent leur territoire pour le bien-être des habitants et l'accueil des visiteurs, tout en adoptant des pratiques durables.

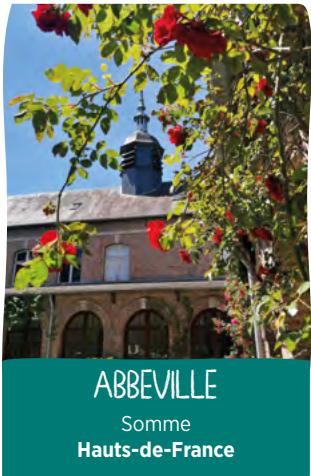
Pour découvrir les communes labellisées une à trois fleurs:
www.villes-et-villages-fleuris.com/les-communes-labelisees



DISTINGUER L'EXCELLENCE AVEC LES PRIX NATIONAUX

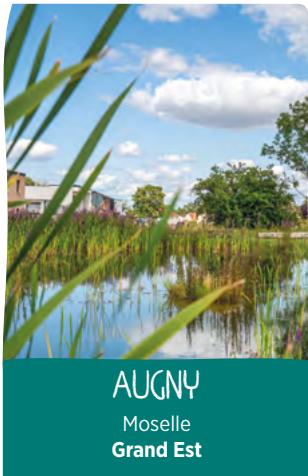
26 NOUVELLES COMMUNES PRIMÉES 4 FLEURS POUR LEUR DÉMARCHE EXEMPLAIRE

La **4^e Fleur**, niveau d'excellence du label, distingue les collectivités qui inscrivent la nature dans un projet global alliant cadre de vie, biodiversité, patrimoine, gestion durable et participation citoyenne.



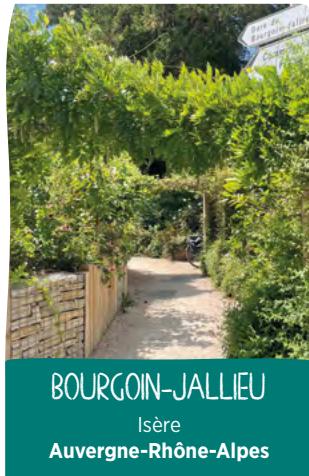
ABBEVILLE

Somme
Hauts-de-France



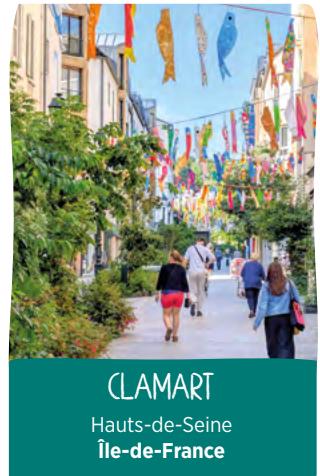
AUGNY

Moselle
Grand Est



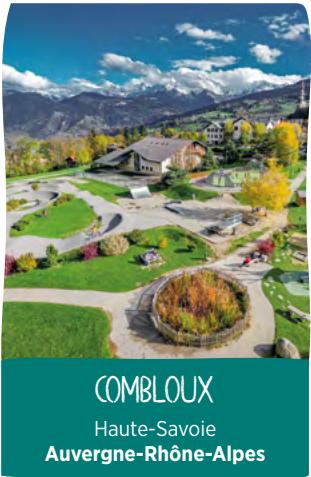
BOURGOIN-JALLIEU

Isère
Auvergne-Rhône-Alpes



CLAMART

Hauts-de-Seine
Île-de-France



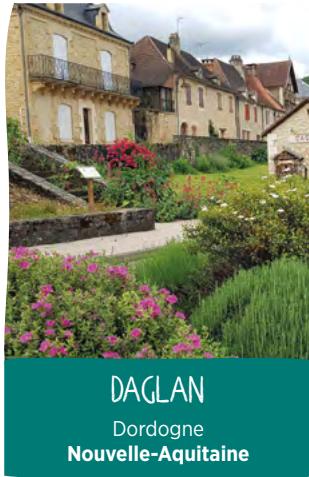
COMBLOUX

Haute-Savoie
Auvergne-Rhône-Alpes



COURCHEVEL

Savoie
Auvergne-Rhône-Alpes



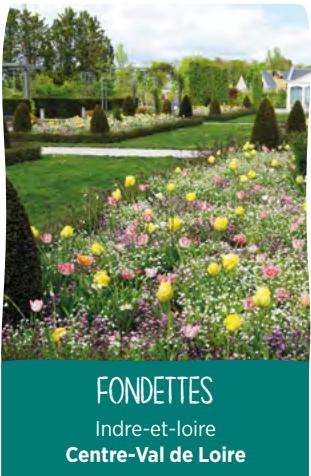
DAGLAN

Dordogne
Nouvelle-Aquitaine



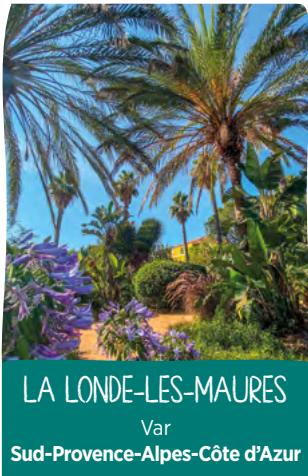
DRANCY

Seine-Saint-Denis
Île-de-France



FONDETTES

Indre-et-Loire
Centre-Val de Loire



LA LONDE-LES-MAURES

Var
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



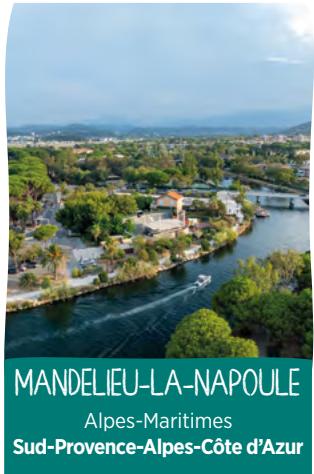
LE CONQUET

Finistère
Bretagne

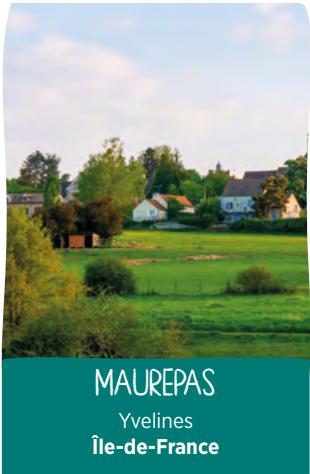


LE QUILIO

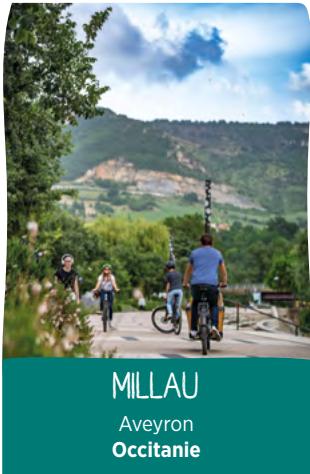
Côtes-d'Armor
Bretagne



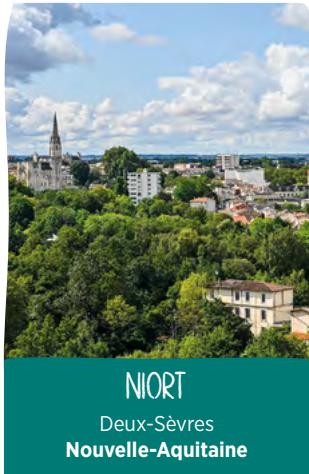
MANDELIEU-LA-NAPOULE
Alpes-Maritimes
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



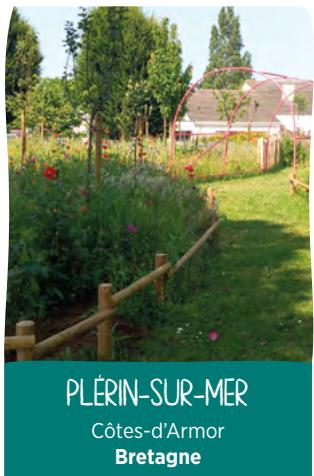
MAUREPAS
Yvelines
Île-de-France



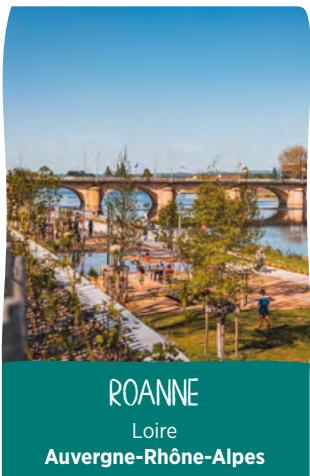
MILLAU
Aveyron
Occitanie



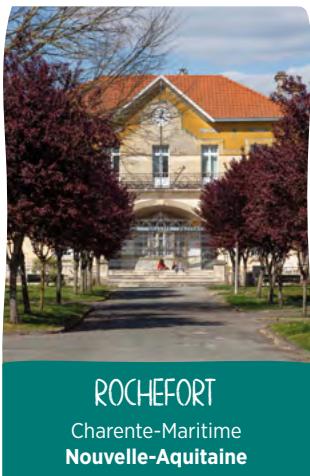
NIORT
Deux-Sèvres
Nouvelle-Aquitaine



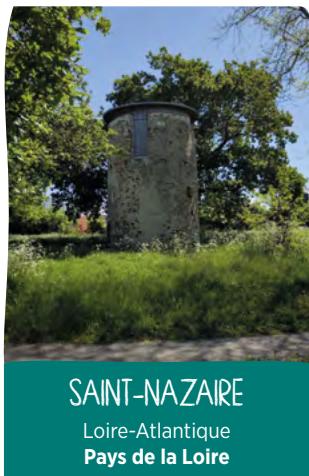
PLÉRIN-SUR-MER
Côtes-d'Armor
Bretagne



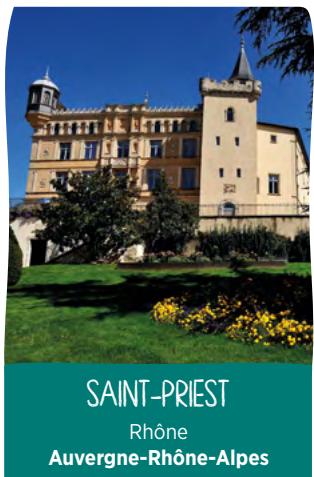
ROANNE
Loire
Auvergne-Rhône-Alpes



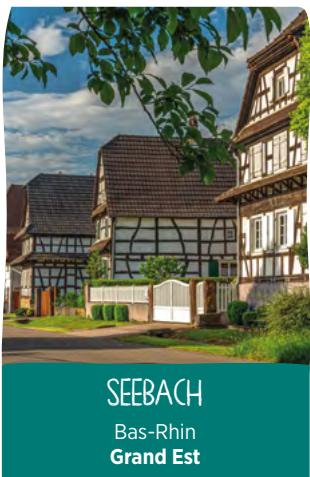
ROCHEFORT
Charente-Maritime
Nouvelle-Aquitaine



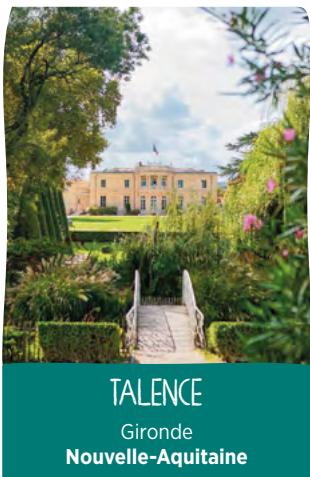
SAIN-TNAZIRE
Loire-Atlantique
Pays de la Loire



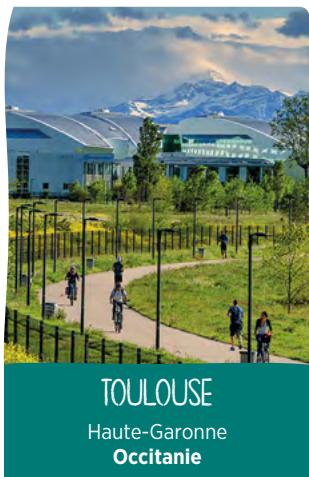
SAIN-TPRIEST
Rhône
Auvergne-Rhône-Alpes



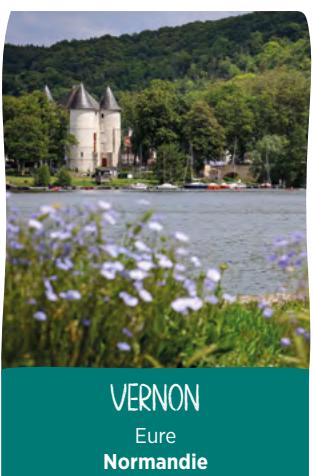
SEEBACH
Bas-Rhin
Grand Est



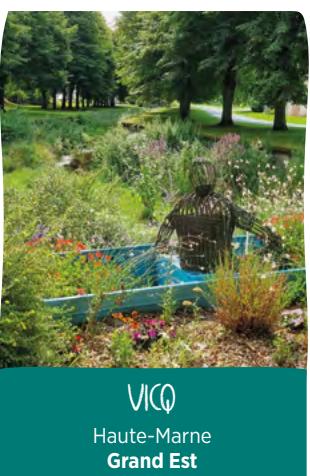
TALENCE
Gironde
Nouvelle-Aquitaine



TOULOUSE
Haute-Garonne
Occitanie



VERNON
Eure
Normandie

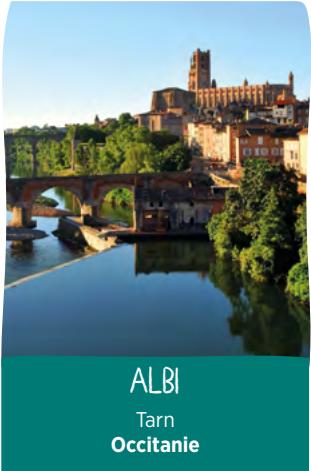


VICQ
Haute-Marne
Grand Est

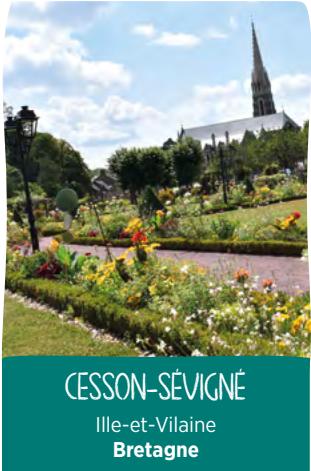


9 COMMUNES DÉCROCHENT LA FLEUR D'OR, SYMBOLE D'EXCELLENCE

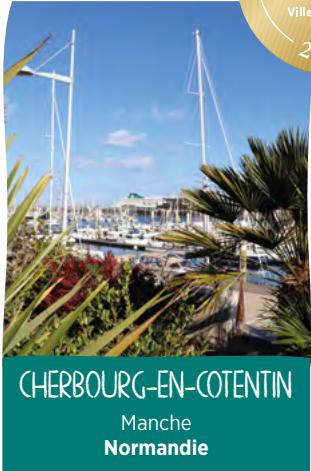
La fleur d'or souligne le travail exceptionnel de la commune dans les différentes thématiques du label. Ce prix millésimé est valable un an et décerné à une commune une seule fois pendant une période de six ans.



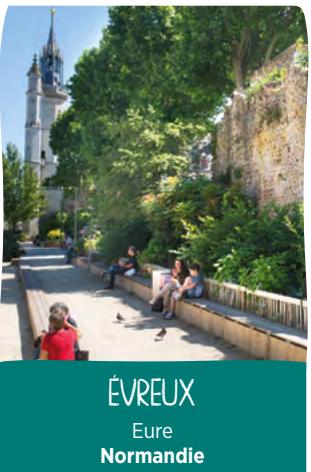
ALBI
Tarn
Occitanie



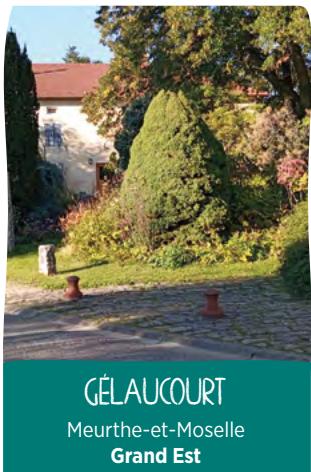
CESSON-SÉVIGNÉ
Ille-et-Vilaine
Bretagne



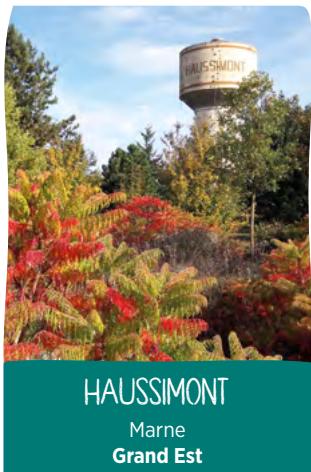
CHERBOURG-EN-COTENTIN
Manche
Normandie



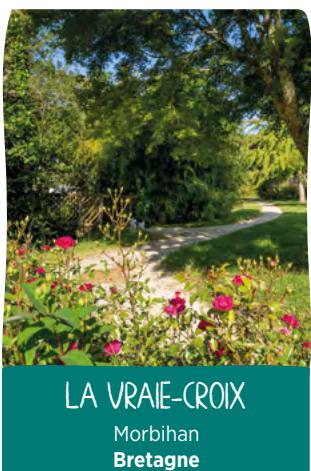
ÉVREUX
Eure
Normandie



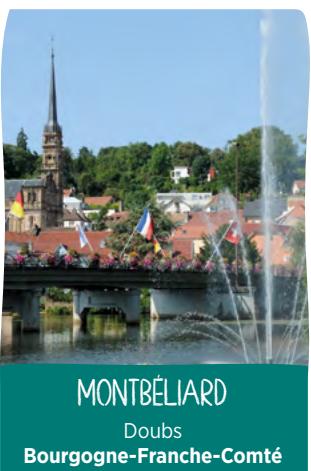
GÉLAUCOURT
Meurthe-et-Moselle
Grand Est



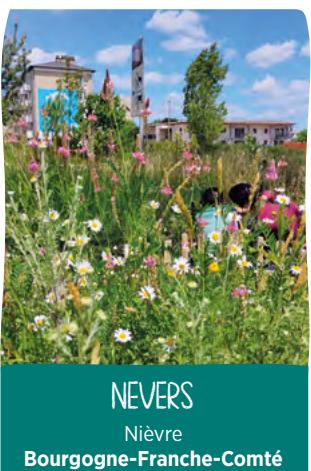
HAUSSIMONT
Marne
Grand Est



LA VRAIE-CROIX
Morbihan
Bretagne



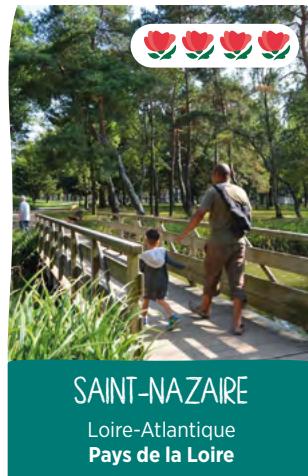
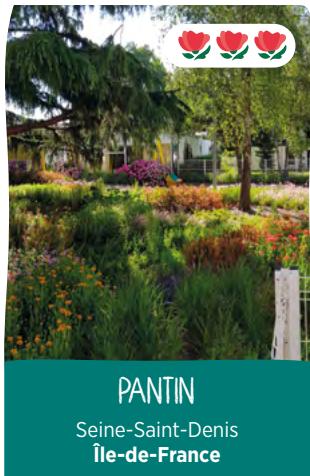
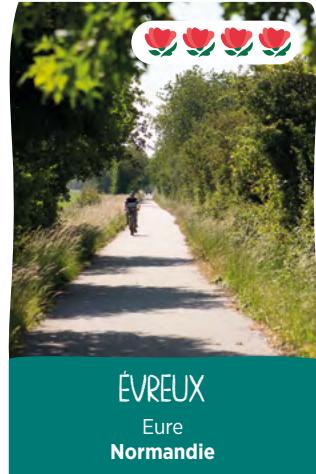
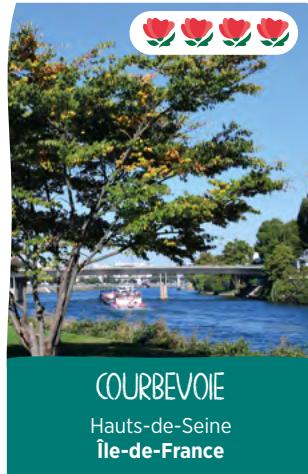
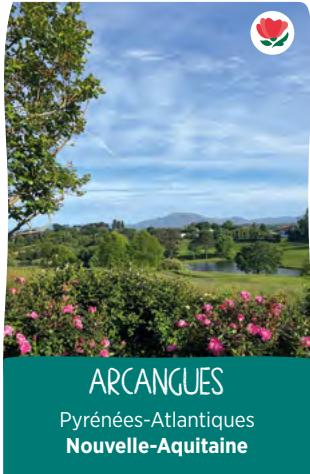
MONTBÉLIARD
Doubs
Bourgogne-Franche-Comté



NEVERS
Nièvre
Bourgogne-Franche-Comté

PRIX NATIONAL DE L'ARBRE

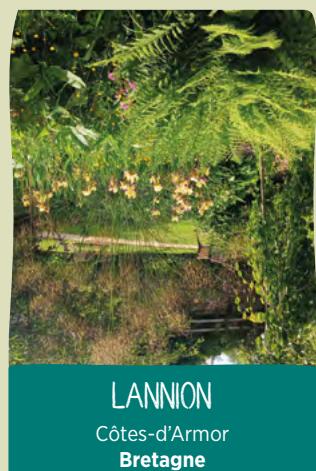
Il récompense les collectivités qui assurent, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de leur patrimoine arboré.



PRIX NATIONAL DE LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE EN PARTENARIAT AVEC VALHOR

Il est attribué aux communes au sein desquelles l'usage du végétal, sous toutes ses formes, contribue, par sa diversité, à leur structuration, à leur esthétisme et à leur convivialité. Il récompense notamment la diversité des espèces, l'originalité des associations, la valorisation de l'identité locale et la sensibilisation du public.

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL



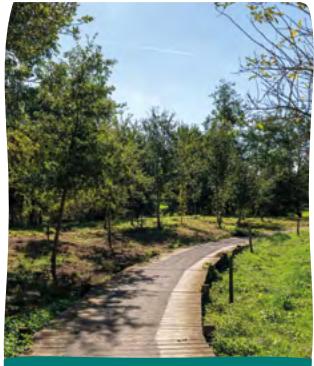
PRIX NATIONAL DE LA PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT

Il distingue les communes qui mènent des actions exemplaires pour préserver les ressources naturelles, protéger la biodiversité et favoriser les mobilités douces, tout en repensant l'aménagement paysager pour redonner une place centrale au piéton et au végétal.



GRAVELINES

Nord
Hauts-de-France

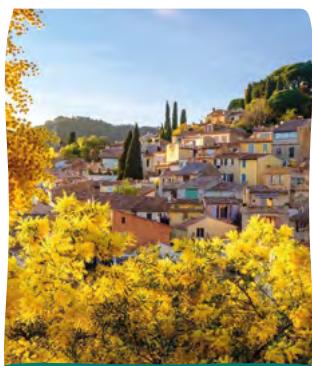


LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Vendée
Pays de la Loire

PRIX NATIONAL DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Il met en lumière les communes qui font du végétal un levier de rayonnement en conjuguant diversité des offres (tourisme durable, nature, culture), mise en valeur des savoir-faire locaux et promotion active de leur territoire auprès des visiteurs



BORMES-LES-MIMOSAS

Var

Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



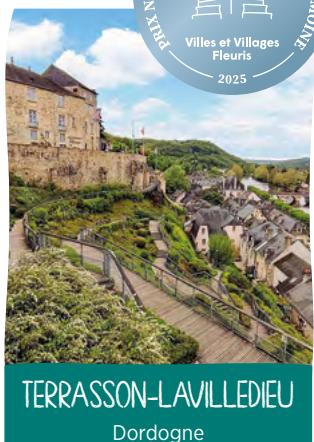
BITCHE

Moselle
Grand Est



HONFLEUR

Calvados
Normandie



TERRASSON-LAVILLEDIEU

Dordogne
Nouvelle-Aquitaine

PRIX NATIONAL DU JARDINAGE PARTICIPATIF ET DE L'ALIMENTATION DURABLE EN PARTENARIAT AVEC SEMAE

Il récompense les communes qui utilisent le végétal comme levier de lien social et de participation citoyenne, à travers des jardins partagés, des animations collectives et des actions favorisant une alimentation locale et durable.



PAU

Pyrénées-Atlantiques
Nouvelle-Aquitaine



TOURCOING

Nord
Hauts-de-France

PRIX DES DÉPARTEMENTS FLEURIS

Il distingue les départements qui jouent un rôle moteur dans l'animation du réseau Villes et Villages Fleuris, en faveur du cadre de vie, du végétal et de l'attractivité locale. Il valorise leur capacité à mobiliser et accompagner les communes de leur territoire dans une dynamique collective et structurée.

Au total, dix-sept départements français sont aujourd'hui labellisés « Départements Fleuris ». Ils illustrent la capacité des territoires à accompagner la transformation locale, à réconcilier qualité de vie et exigence environnementale.

82 COMMUNES RENOUVELÉES « 4 FLEURS »

Elles confirment leur niveau d'excellence. Le renouvellement de la quatrième fleur illustre la constance de leur engagement et leur capacité à faire du végétal et du cadre de vie un véritable projet collectif, durable et exemplaire.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Montélier - Drôme
Valence - Drôme

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Éhuns - Haute-Saône
Luze - Haute-Saône
Montbéliard - Doubs
Nevers - Nièvre

BRETAGNE

Bédée - Ille-et-Vilaine
Cesson-Sévigné - Ille-et-Vilaine
Fougères - Ille-et-Vilaine
La Vraie-Croix - Morbihan
Lannion - Côtes-d'Armor
Le Guerno - Morbihan
Le Rheu - Ille-et-Vilaine
Plouharnel - Morbihan
Saint-Gilles-Vieux-Marché - Côtes-d'Armor

CENTRE-VAL DE LOIRE

Aubigny-sur-Nère - Cher
Bourges - Cher
Châteauroux - Indre
Chédigny - Indre-et-Loire
Chartres - Eure-et-Loir

Joué-lès-Tours - Indre-et-Loire

Olivet - Loiret

Ormes - Loiret

Saint-Cyr-en-Val - Loiret

Tours - Indre-et-Loire

Veuil - Indre

GRAND EST

Bitche - Moselle

Colombé-le-Sec - Aube

Drusenheim - Bas-Rhin

Gélaucourt - Meurthe-et-Moselle

Haussignémont - Marne

Haussimont - Marne

Holtzheim - Bas-Rhin

Lunéville - Meurthe-et-Moselle

Mulhouse - Haut-Rhin

Nancy - Meurthe-et-Moselle

Neuville-sur-Seine - Aube

Troyes - Aube

HAUTS-DE-FRANCE

Beauvais - Oise

Gravelines - Nord

Lambersart - Nord

Mons-Boubert - Somme

Montreuil-sur-Mer - Pas-de-Calais

Rémérangles - Oise

Roubaix - Nord

Saint-Josse-sur-Mer - Pas-de-Calais

Tourcoing - Nord

ÎLE-DE-FRANCE

Aulnay-sous-Bois - Seine-Saint-Denis

Créteil - Val-de-Marne

Levallois - Hauts-de-Seine

Meaux - Seine-et-Marne

Melun - Seine-et-Marne

Moussy-le-Neuf - Seine-et-Marne

Rungis - Val-de-Marne

Sainte-Geneviève-des-Bois - Essonne

Versailles - Yvelines

NORMANDIE

Bagnoles de l'Orne

Normandie - Orne

Cabourg - Calvados

Caen - Calvados

Cherbourg-en-Cotentin - Manche

Eu - Seine-Maritime

Évreux - Eure

Honfleur - Calvados

Montville - Seine-Maritime

Pont-l'Évêque - Calvados

SAVOIE

Auvergne-Rhône-Alpes

VAL-DE-MARNE

Ile-de-France

LOIRET

Centre- Val de Loire



NOUVELLE-AQUITAINE

Hagetmau - Landes

Pau - Pyrénées-Atlantiques

Périgueux - Dordogne

Saint-Benoît - Vienne

Terrasson-Lavilledieu - Dordogne

OCCTANIE

Albi - Tarn

Cayriech - Tarn-et-Garonne

Fraïsse-sur-Agout - Hérault

Ordan-Larroque - Gers

PAYS DE LA LOIRE

Château-Gontier-sur-Mayenne - Mayenne

Chenillé-Changé - Maine-et-Loire

Cholet - Maine-et-Loire

Juvigné - Mayenne

La Cropte - Mayenne

Lassay-les-Châteaux - Mayenne

Les Lucs-sur-Boulogne - Vendée

SUD-PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Bormes-les-Mimosas - Var

Hyères-les-Palmiers - Var

IV LES INITIATIVES REMARQUABLES DES COMMUNES LABELLISÉES

DES ESPACES URBAINS TRANSFORMÉS

À **Saint-Nazaire**, la reconquête du végétal accompagne la transformation urbaine. Longtemps tournée vers son port et son industrie, la commune fait aujourd’hui de la nature un levier de qualité de vie et de transition écologique. La ville a entrepris de verdir ses espaces publics, ses quartiers d’habitat social comme ses grands axes, en intégrant systématiquement le paysage et la biodiversité à chaque projet d’aménagement. De la micro-forêt urbaine au jardin Kerarven, en passant par la requalification du front de mer ou encore la rénovation du jardin des Plantes, chaque réalisation participe à redessiner une ville plus apaisée, plus accueillante et mieux adaptée aux défis climatiques.

Aux portes de Paris, **Clamart** a profondément repensé son cadre urbain pour conjuguer modernité et nature. En une décennie, la ville s'est métamorphosée : d'anciens sites industriels ont laissé place à des écoquartiers exemplaires, comme le Panorama et le Grand Canal, où l'eau et la végétation structurent désormais l'espace public. Le centre-ville, la gare ou encore les grands axes ont été désimperméabilisés, plantés et réaménagés pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser les mobilités douces. Une ville apaisée, durable et accueillante, où la nature reprend toute sa place.



SAINTE-NAZAIRE

DES CITOYENS MOBILISÉS

À **Pau**, la nature en ville est une aventure collective. Depuis dix ans, la municipalité a fait du végétal un vecteur de lien social, en associant les habitants à la transformation du cadre urbain. Concertations de quartier, "permis de jardiner" et "rues jardinables" permettent aux Pauvres de s'impliquer directement dans le verdissement de plus de cinquante placettes à travers la ville.

Cette participation s'accompagne d'initiatives citoyennes très appréciées: distributions d'arbres aux familles, implication des écoles, crèches et EHPAD dans des projets de jardinage, soutien aux associations environnementales. Pau illustre ainsi une conviction forte: le cadre de vie durable se construit avec et pour ses habitants.

Dans la métropole lilloise, **Tourcoing** place la participation citoyenne au cœur de sa transition écologique. Seize conseils de quartier contribuent à façonner la ville au quotidien: budgets participatifs, projets de verdissement, initiatives de propreté urbaine ou d'embellissement des espaces publics. Ces démarches locales s'appuient sur une forte dynamique collective, relayée par des événements comme Tourcoing se met au vert ou Tourcoing Plage, qui rassemblent habitants et associations autour de la nature. La sensibilisation commence dès le plus jeune âge, avec les cours Oasis et les mares pédagogiques. Jardins partagés et vergers urbains complètent cette mobilisation. Preuve que l'action collective autour du végétal peut transformer durablement la ville et renforcer le lien entre les habitants.



Et tant d'autres à découvrir...



CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

160 rue Oberkampf • Bat B

75011 PARIS

01 85 73 33 69

message@cnv vf.fr

www.villes-et-villages-fleuris.com

CONTACT PRESSE

Agence Giesbert et Mandin - Groupe Intelligible

Ingrid Bourguignon

07 60 72 14 67

i.bourguignon@giesbert-mandin.fr